



---

# Revue-IRS

---



**Revue Internationale de la Recherche Scientifique  
(Revue-IRS)**

**ISSN: 2958-8413**

Vol. 4, No. 3, Juin 2026

*This is an open access article under the [CC BY-NC-ND](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/) license.*



---

## **Inefficience de la mobilisation fiscale provinciale en contexte de décentralisation : analyse des écarts budgétaires à la Direction Générale des Recettes de Lomami, antenne de Mwene-Ditu**

**MUAMBA MUSASA Christseul**

Enseignant-Chercheur, Assistant à l'Université de Mwene-Ditu/RD. Congo  
Doctorant en Sciences de Gestion de l'Université de Kisangani

**BUJITU BUJITU Peter**

Enseignant-Chercheur, Chef de Travaux à l'Université de Mwene-Ditu/RD. Congo  
Doctorant en Sciences de Gestion de l'Université de Kisangani

**KAZADI MATANDA Anastas**

Professeur en Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Mwene-Ditu/RD. Congo, Directeur Adjoint de la Cellule Interne d'Assurance Qualité de l'Université de Mwene-Ditu

**KALOMBO NTUMBA Anaclet**

Professeur en Sciences Economiques et de Gestion de l'Université Officielle de Mbuji-Mayi, Directeur Régional de la Banque Centrale du Congo dans la Région du Grand Kasai

**LUBANZA NGOMA Germain**

Professeur en Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Kisangani, Secrétaire Général Académique de l'Université Officielle de Mbuji-Mayi, République Démocratique du Congo

---

**Résumé :** Cette étude analyse la performance de la mobilisation des recettes fiscales provinciales à travers les écarts entre assignations budgétaires et recettes réalisées à la DGRLO, antenne de Mwene-Ditu sur la période 2016–2025. À partir d'une approche quantitative, statistique descriptive et comparative fondée sur des données secondaires, les résultats mettent en évidence une contre-performance structurelle caractérisée par un taux moyen de réalisation de 42,79 %, malgré une croissance des recettes de 28,18 %. L'analyse par type d'impôt révèle des performances différenciées : l'impôt sur le revenu locatif (73,30 %), l'impôt sur le véhicule (43,24 %) et l'impôt foncier (27,40 %). Ces écarts peuvent être expliqués par l'informalité économique, les faiblesses institutionnelles et l'absence d'outils de gestion modernes. L'étude recommande la digitalisation, l'amélioration du civisme fiscal et l'ajustement des assignations aux réalités économiques locales.

**Mots-clés :** Décentralisation, Mobilisation fiscale, Assignations budgétaires, Recettes réalisées, inefficience, DGRLO, Mwene-Ditu, etc.

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.20512260>

---

### **Introduction**

À l'échelle mondiale, les écarts observés entre les prévisions budgétaires et les recettes effectivement mobilisées constituent un enjeu majeur pour la gouvernance des finances publiques. Ces écarts, souvent qualifiés de « gap

fiscal », traduisent des insuffisances tant dans la capacité de mobilisation des ressources que dans la qualité des prévisions budgétaires. Selon (Bird R., 2010) les pays en développés présentent des taux de pression fiscale élevés, contrairement ceux de pays en transition qui luttent contre les problèmes de justice fiscale et d'efficacité économique. C'est dans cet angle que l'accent est mis sur la numérisation pour permettre à réduire les écarts de conformité.

Le continent africain se caractérise par un ratio recettes fiscales/PIB relativement faible 15,6% alors que la moyenne des Pays de l'OCDE dépasse généralement les 34%, ce qui traduit des contraintes structurelles de la mobilisation des recettes fiscales liées notamment à l'importance du secteur informel, à la dépendance aux ressources extractives et aux limites institutionnelles. Selon l' (OCDE/CUA/ATAF, 2024), pour répondre à ces contraintes, l'administration fiscale doit renforcer la conformité fiscale volontaire en misant sur la transparence institutionnelle et la simplicité de procès durs. Pour (Moore, 2018), en Afrique Subsaharienne, l'évasion fiscale et la faiblesse institutionnelles entraînent la fuite exagérée des recettes fiscales pour les administrations fiscales. L'écart entre les assignations et les réalisations et aussi expliquer par l'optimisme des prévisions par rapport à la base fiscale réelle.

En Afrique Centrale, la volatilité des prix des matières premières entraîne les secousses dans la mobilisation des recettes fiscales. Dans cette sous-région, la gouvernance fiscale est beaucoup plus critiquée faute de la traçabilité, la transparence et la lourdeur des procédures administratives, (Avom, 2011). Sur base de la loi n°08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des Provinces, la RDC a rendu les Entités Territoriales Décentralisées et les Provinces autonomes. Pour renforcer la capacité financière des Provinces, le Gouvernement Congolais a orienté quelques impôts (impôt foncier, impôt sur le revenu locatif, impôt sur le véhicule et l'impôt sur les concessions minières) parmi ceux du pouvoir aux Provinces conformément à l'Ordonnance-loi n° 18/004 du 13 Mars 2018.

Malgré les réformes engagées dans le cadre de la décentralisation, la mobilisation effective des recettes fiscales demeure confrontée à des défis persistants, notamment en raison des phénomènes de fuite de recettes, de faibles capacités administratives et de la surestimation récurrente des assignations budgétaires, (Mabi Mulumba, 2009). Le rapport de la (Banque M., 2022) renseigne que la faible de la mobilisation des recettes fiscales dans l'espace du Grand Kasaï est expliquée par l'enclavement et par l'économie informelle dans cette région. L'artisanat minier prédominant et le commerce de détail rendent les prévisions budgétaires théoriques, déconnectées des capacités réelle de recouvrement des Provinces décentralisées.

Une Province issue de démembrement en 2015, la Province de Lomami se bat pour son équilibre financier ; sur base de l'arrêté n°01/0018/CAB. PROGOUV/LOMAMI/2016, la Province de Lomami met en place une Direction Générale des Recettes de Lomami (DGRLO), un organe avec missions de mobiliser et de canaliser les recettes fiscales provinciales. Cependant, cette régie provinciale peine à mobiliser les recettes fiscales suite à l'absence de la culture fiscale et le manque d'infrastructure, Rapport annuel DGRLO (2023). La Ville de Mwene-Ditu présente un paradoxe qui conditionne la performance de la DGRLO. Sur le plan juridique, l'incapacité de l'appareil législatif local à formaliser les agents économiques de la débrouille (informel) entraîne un vide réglementaire où la base imposable échappe aux mécanismes officiels de contrôle. Bien que la Ville soit le poumon économique de la Province de Lomami grâce à la gare ferroviaire, sa richesse reste volatile. Le mouvement des marchandises alimente seulement l'économie de survie marquée par une précarité multidimensionnelle. (Kazadi Matanda, 2023a). Sociologiquement, l'adhésion des contribuables est captée par une fiscalité religieuse prédominante. Le consentement à payer est plus fort envers les institutions spirituelles, auxquelles les ménages consacrent environ 24,3% de leurs revenus contre 2,88% envers l'Etat. La contre-performance de la mobilisation des recettes dans cette entité est donc le résultat d'un système où l'informel et le spirituel captent le potentiel économique de la Ville (Kazadi Matanda, 2023b).

Vis-à-vis de cette réalité, la présente étude se propose d'analyser **l'inefficience de la mobilisation fiscale provinciale en contexte de décentralisation : analyse des écarts budgétaires à la Direction Générale des Recettes de Lomami, Antenne de Mwene-Ditu**

De ce qui précède, la question fondamentale suivante mérite d'être posée : **Dans quelle mesure les écarts entre assignations budgétaires et recettes fiscales réalisées traduisent-ils une inefficience de la mobilisation fiscale locale dans un contexte de décentralisation, au sein de la DGRLO, antenne de Mwene-Ditu ?**

De cette question principale découle les questions spécifiques ci-après : Quelle est l'ampleur et la dynamique des écarts (absolus et relatifs) entre assignations budgétaires et recettes fiscales mobilisées selon les types d'impôts ? Dans quelle mesure la performance de mobilisation diffèrent-elles selon les types d'impôts et quelles en sont les implications en termes d'efficience fiscale ?

Comme réponses provisoires : les écarts budgétaires traduisent une inefficience structurelle de la mobilisation fiscale locale. La performance varie significativement selon la nature de l'assiette fiscale. L'informalité économique affecte négativement la réalisation des recettes fiscales.

En conséquence, cette étude vise essentiellement à analyser la performance de la mobilisation des recettes fiscales locales à travers l'évaluation des écarts entre assignations budgétaires et les recettes effectivement mobilisées à la DGRLO, antenne de Mwene-Ditu, sur la période 2016–2025. Il ressort de cet objectif général deux objectifs spécifiques qui se forment : Mesurer et analyser les écarts absolus et relatifs entre assignations budgétaires et recettes mobilisées pour chaque type d'impôt. Évaluer la performance comparative des différents impôts afin d'identifier les sources structurelles d'inefficience fiscale. Comme approche, la recherche a procédé à la méthode quantitative s'inscrivant dans une approche épistémologique positiviste. Et elle a fait recours aux données secondaires (l'évolution des recettes publiques locales). Ainsi, hormis l'introduction et la conclusion, l'étude est structurée en quatre points : le premier traite sur la revue de la littérature, le deuxième parle de la méthodologie de recherche et le troisième point a été consacré à la présentation des résultats de recherche et la discussion de résultats.

### **Revue de la littérature**

(Bouvier, 2022) dans Finances publiques définit l'assignation budgétaire comme une expression quantitative des objectifs de recettes fixés par une autorité budgétaire. C'est une représentation d'un contrat de la performance. La mobilisation des recettes est l'ensemble des processus liés au recouvrement, qui commence par le recensement de la base imposable à la collecte effectif des recettes. (Chambas G., 2005) enseigne qu'il y a performance de la mobilisation des recettes lorsque l'administration arrive à minimiser l'évasion fiscale tout en maximisant le consentement au paiement de l'impôt. Fiscalité et développement dans les pays en transition, une étude de (Bird R. M., 2008), analyse les déterminants du système fiscal efficace dans les pays en développement, l'étude renseigne que l'écart entre les prévisions et réalisations est expliqué par l'incapacité administratives et non par le manque de la matière imposable.

En Afrique, plusieurs recherches démontrent les causes permanentes de non-atteintes des objectifs budgétaires sont la faiblesse des institutions et la corruption. L'étude de (Ghura D., 1998) a prouvé au travers ses recherches partant d'un échantillon de quelques pays de l'Afrique que la corruption et les variations des termes de l'échange sont les facteurs majeurs de la contre-performance dans la mobilisation des recettes fiscales. L'Afrique subsaharienne investis plus dans le secteur informel ce qui rend les prévisions aveugles, ce constat montre que les administrations fiscales des pays de l'Afrique Subsaharienne mobilisent les recettes que pour un petit nombre des entreprises formelles ce qui fragilise l'atteindre des assignations budgétaires (Joshi A. et al, 2014). L'étude de (Bakandjeja G., 2020) montre qu'en RDC le système fiscal souffre d'un conflit de compétences entre les régies financières nationales (DGI, la DGRAD) et les entités Provinciales, ce qui entraine l'évasion fiscale et alimente les démons de la corruption, et empêche une gouvernance financière efficace au profit du trésor public.

Le rapport de (CNDH-RDC, 2018) note que, l'enclavement de la région du grand Kasai réduit l'assiette fiscale, ce qui rend les assignations budgétaires irréalisables par rapport au volume d'affaire locale. Dans la province de Lomami, l'étude de (Nyndu Assani Muibu A., 2021) qui avait pour objet d'évaluer la performance de la DGRLO sur les recettes publiques provinciales montre que, les recettes non fiscales sont plus mobilisées par rapport aux

recettes fiscales. L'étude met en lumière que la DGRLO peine à atteindre ses objectifs budgétaires suite au manque de civisme fiscale, de la fraude et de l'absence des infrastructures de collecte des recettes performantes. La Ville de Mwene-Ditu poumon économique de la Province de Lomami suite à son chemin de fer, selon le Rapport annuel de la (Mairie de Mwene-Ditu, 2024), nonobstant cette réalité le rapport annuel de la (DGRLO Antenne de Mwene-Ditu, 2025) indique que cette antenne peine à mobiliser les recettes à cause de manque de culture fiscale, les activités économiques en baisse et aussi les manques de mobilité pour atteindre les contribuables.

## 1. Cadre Méthodologique

Cette étude adopte une approche quantitative ancrée dans un positionnement positiviste. Ce choix est motivé par la nécessité de mesurer de manière objective l'efficacité de cette régie provinciale à travers l'analyse de données chiffrées et vérifiables. L'étude fait recours à deux méthodes qui se complètent : La méthode statistique descriptive et a permis de présenter sous forme de tableaux et de graphiques la série chronologique des recettes fiscales (IRL, IF et ISV) de 2016 à 2025 au travers les indicateurs de tendance centrale et de dispersion pour voir l'évolution réelle des recettes fiscales. La méthode comparative a servi à faire une comparaison entre les prévisions et les réalisations par type d'impôt à la DGRLO, Antenne de Mwene-Ditu afin de dégager les écarts et élucider les causes qui entraînent la forte mobilisation des recettes ou la contre-performance. La présente étude repose sur l'exploitation de données secondaires issues des rapports administratifs de la DGRLO, couvrant la période 2016–2025.

### 1.1. Choix de l'Antenne de DGRLO Mwene-Ditu

La sélection de l'antenne DGRLO/Mwene-Ditu se justifie par son rôle stratégique dans la mobilisation des recettes à travers la Province. La Ville ferroviaire de Mwene-Ditu est le principal carrefour commercial ayant en son sein un nombre élevé des immeubles et un volume abondant de motos par rapport à d'autres entités de la Provinces de Lomami. Une autre raison du choix de cette antenne, c'est la disponibilité des rapports statistiques annuels ce qui a permis de collecter les données pour 10 ans soit de 2016 à 2025 afin de faire une analyse fiable.

### 1.2. Démarche d'analyse des données

Les données collectées ont été codifiées et analyser à l'aide du logiciel Excel. En utilisant le Microsoft Excel (Analyse descriptive), les recettes fiscales organisées par année donc, de 2016 à 2025 et par type d'impôt (IRL, IF et ISV), pour ce qui concerne le calcul des données collectées, l'utilisation des indicateurs suivants est nécessaire :

Tableau 1. Indicateurs de mesure de la performance et de la croissance des recettes fiscales

N°	Indicateurs	Formule	importance	Interprétation
1	<b>Ecart</b>	$E = P - R$	Mesure la performance en fonction des objectifs fixés.	Lorsque l'écart est négatif ceci indique une contre-performance et si c'est positif une plus-value.
	<b>d'efficacité ou de Réalisation</b>	$T_e = \left(\frac{R}{P}\right) \times 100$	Mesure le degré d'atteinte des objectifs en pourcentage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le <math>T_e \geq 100\% \rightarrow</math> surperformance</li> <li>• <math>80-100\% \rightarrow</math> bonne performance</li> <li>• <math>50-80\% \rightarrow</math> performance moyenne</li> <li>• <math>&lt; 50\% \rightarrow</math> faible performance</li> </ul>
	<b>Taux de Croissance</b>	$T_c = \left(\frac{R_n - R_{n-1}}{R_{n-1}}\right) \times 100$	Analyse l'évolution d'une année (n) par rapport à l'année	<p><math>T_c &gt; 50\%</math> : Forte Croissance</p> <p><math>T_c = 50\%</math> : Croissant</p> <p><math>T_c &lt; 50\%</math> : décroissance</p>

			précédente (n-1)	
	<b>Moyenne Annuelle</b>	$\bar{X} = \frac{\sum_{i=1}^n X_i}{n}$	$\sum X_i$ Représente la somme des recettes sur la période et n le nombre d'année (10)	$\bar{X}_{impôt\ spécifique}$ Représente la moyenne pour chaque type d'impôt.
	<b>Part Moyenne</b>	<b>Part Moyenne</b> $= \left( \frac{\bar{X}_{impôt\ spécifique}}{\bar{X}_{total\ des\ recettes}} \right)$	Détermine la contribution spécifique d'un impôt aux recettes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Part élevée si c'est <math>\geq 50\%</math></li> <li>• Part faible si c'est <math>&lt; 50\%</math></li> </ul>

Source : Elaborer par l'auteur sur la base de la littérature comptable et budgétaire.

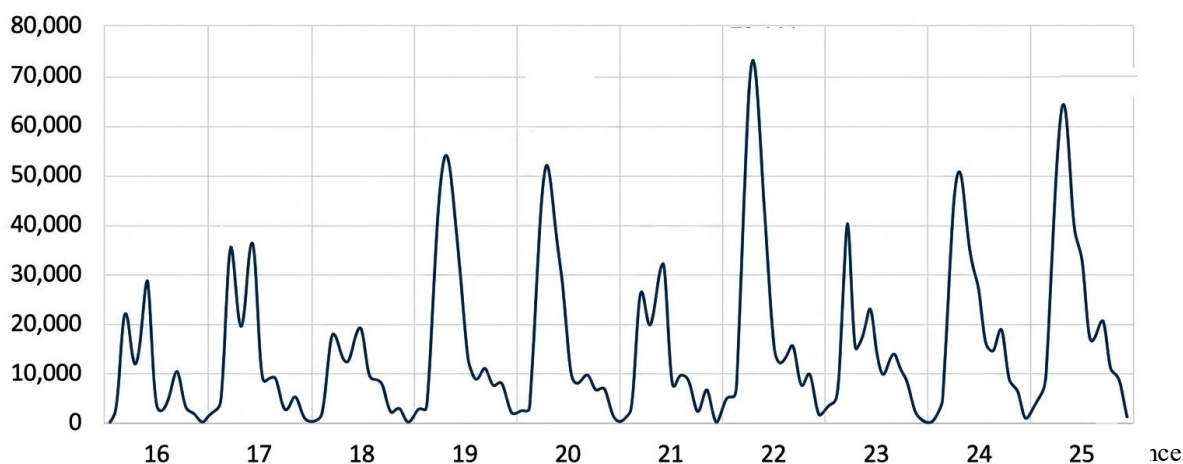
Avant de débiter avec le calcul, les données collectées (prévisions et réalisations) ont été déflaté en utilisant l'indice de prix à la consommation (IPC) pour mesurer la performance réelle, indépendamment de la hausse de prix, puis les converties en dollars américain (USD) au taux moyen annuel de la Banque Centrale du Congo pour lisser la volatilité. L'utilisation du logiciel Excel dans ce calcul a permis de minimiser les erreurs de calcul manuel et de rassurer la fiabilité des analyses.

## 2. Résultats de recherche et analyse

### 2.1. Présentation des données et statistiques descriptives

Ce sous point présente l'évolution des recettes fiscales totales et les recettes fiscales par type d'impôt.

Figure n°1 : *Évolution des recettes fiscales Totales*



une dynamique marquée par de fortes fluctuations, traduites par des pics et des vallées successives. On constate que les montants mobilisés connaissent des périodes de hausse significative, proches de 80 000 USD, suivies de replis abrupts qui ramènent les recettes à des niveaux très bas.

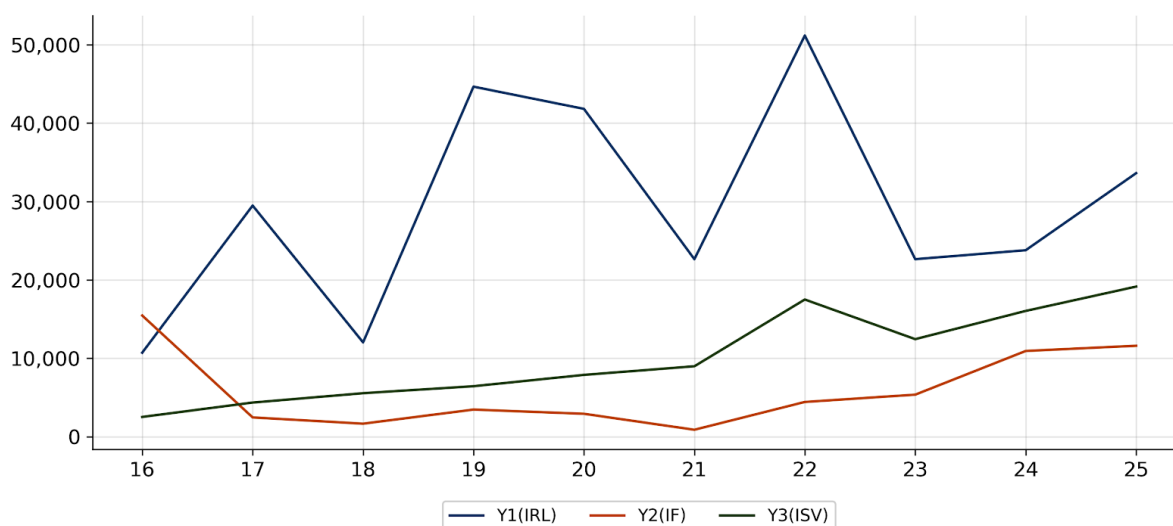
Cette irrégularité témoigne d'une performance fiscale instable, où la capacité de mobilisation reste tributaire de facteurs conjoncturels et institutionnels. Les années de progression traduisent probablement des efforts accrus de recouvrement ou des campagnes de sensibilisation réussies, tandis que les baisses peuvent être associées à des contraintes organisationnelles, à un relâchement du civisme fiscal ou à des perturbations économiques locales.

En termes de performance, la tendance générale demeure ascendante, mais la volatilité observée révèle que la DGRLO n'a pas encore atteint une maîtrise durable de ses mécanismes de mobilisation. Cette situation confirme

que la performance fiscale ne dépend pas uniquement du potentiel théorique, mais aussi de la qualité des pratiques de gestion, de la discipline des agents et de la confiance des contribuables.

La figure met en lumière la nécessité de renforcer la stabilité institutionnelle et de consolider les déterminants fondamentaux de la mobilisation, afin de transformer les pics ponctuels en une progression régulière et soutenue des recettes.

Figure n°2 : *Évolution des recettes fiscales selon les types d'impôts*



liée à des insuffisances dans l'identification et la taxation du patrimoine immobilier. À l'inverse, l'impôt sur la valeur (ISV) affiche une progression régulière et ascendante, témoignant d'une meilleure organisation administrative et d'une adhésion croissante des contribuables.

## SECTION I : EVALUATION DE LA PERFORMANCE DANS LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES

Cette partie des résultats permet de vérifier la première hypothèse relative à la performance de mobilisation des recettes fiscales à la DGRLO/Antenne de Mwene-Ditu au regard des prévisions budgétaires.

Tableau 2. Analyse des ratios relatifs à la réalisation des recettes fiscales totales

RECETTES FISCALES TOTALES					
ANNEES	PREVISIONS (EN USD) (a)	REALISATIONS (EN USD) (b)	ECARTS (EN USD) (c)=(b)-(a)	TAUX DE REALISATION (%) $\frac{(b)}{(a)} * 100$	TAUX DE CROISSANCE DES RECETTES (%) $\left(\frac{(b)_n - (b)_{n-1}}{(b)_{n-1}}\right) * 100$
2016	439833,29	28702,45	-411130,84	6,52	-
2017	570481,19	36308,90	-534172,29	6,36	26,50
2018	1426425,34	19248,32	-1407177,02	1,34	-46,98
2019	1374054,89	54558,37	-1319496,52	3,97	183,44
2020	184606,10	52634,12	-131971,98	28,51	-3,52
2021	46284,81	32521,23	-13763,58	70,26	-38,21
2022	107818,79	73111,54	-34707,25	67,80	124,81
2023	63805,39	40458,67	-23346,72	63,40	-44,66

<b>2024</b>	49133,07	50770,31	1637,24	103,33	25,48
<b>2025</b>	84292,92	64373,29	-19919,63	76,36	26,79
<b>MOYENNE ANNUELLE</b>	<b>434673,52</b>	<b>45268,72</b>	<b>-389404,85</b>	<b>42,79</b>	<b>28,18</b>

Source : Elaborer par l'auteur sur base des données collectées à la DGRLO et dans les rapports annuels de la BCC de 2016 à 2025

Les résultats mettent en évidence une performance globalement faible, avec un taux moyen de 42,79 %. Cette situation traduit une incapacité structurelle de l'administration fiscale à atteindre ses objectifs budgétaires, malgré une dynamique de croissance positive des recettes (28,18%). Il existe donc un décalage entre les prévisions et les réalisations, révélant un problème d'efficacité dans la mobilisation.

Cependant, il a été constaté une forte performance dans la mobilisation des recettes fiscales au cours des années 2021, 2024 et 2025 avec un taux de réalisation respectif de 70,26%, 103,3% et 76,36%. La contre-performance est très significative au cours de la période allant de 2016 à 2020 avec un taux de réalisation moyen de la sous période de l'ordre de 9,34%. Cette contre-performance peut être due à la jeunesse institutionnelle de la province, les chocs exogènes (COVID-19), l'instabilité politico-sécuritaire, et les contraintes de gouvernance publique.

Tableau 3. Analyse des ratios relatifs à la réalisation des recettes fiscales selon les types d'impôt (IRL, IF, ISV)

ANNEES	RECETTES FISCALES											
	PREVISIONS (en USD)			REALISATIONS (en USD)			ECART (en USD)			TAUX DE REALISATION(%)		
	(a)			(b)			(b)-(a)			$\frac{(b)}{(a)} * 100$		
	IRL	IF	ISV	IRL	IF	ISV	IRL	IF	ISV	IRL	IF	ISV
2016	155235,26	206980,41	77617,63	10718,52	15461,39	2522,53	-144516,74	-191519,02	-75095,1	6,90	7,46	3,24
2017	297023,48	244740,33	28717,38	29487,42	2463,59	4357,88	-267536,06	-242276,74	-24359,5	9,92	1,00	15,17
2018	253357,51	1129736,51	43331,32	12032,40	1663,92	5551,99	-241325,11	-1128072,59	-37779,33	4,74	0,14	12,81
2019	256173,48	1066140,21	51741,20	44653,30	3462,43	6442,63	-211520,18	-1062677,78	-45298,57	17,43	0,32	12,45
2020	48880,17	116033,83	19692,10	41819,70	2926,59	7887,83	-7060,47	-113107,24	-11804,27	85,55	2,52	40,05
2021	15699,29	11704,46	18881,05	22645,04	889,27	8986,93	6945,75	-10815,19	-9894,12	144,24	7,59	47,59
2022	23822,01	47134,15	36862,64	51174,72	4434,50	17502,31	27352,71	-42699,65	-19360,33	214,82	9,40	47,47
2023	27566,26	18598,51	17640,63	22647,28	5365,86	12445,52	-4918,98	-13232,65	-5195,11	82,15	28,85	70,55
2024	24579,24	8061,70	16492,13	23786,96	10936,91	16046,43	-792,28	2875,21	-445,7	96,77	135,66	97,29
2025	47659,87	14310,80	22322,24	33618,18	11604,84	19150,26	-14041,69	-2705,96	-3171,98	70,53	81,09	85,79
<b>MOYENNE ANNUELLE</b>	<b>114999,65</b>	<b>286344,09</b>	<b>33329,83</b>	<b>29258,35</b>	<b>5920,93</b>	<b>10089,43</b>	<b>-85741,30</b>	<b>-280423,16</b>	<b>-23240,40</b>	<b>73,30</b>	<b>27,40</b>	<b>43,24</b>
<b>TOTAL</b>		<b>434673,58</b>			<b>45268,71</b>			<b>-389404,86</b>				
<b>PART MOYENNE</b>	<b>26,46%</b>	<b>65,88%</b>	<b>7,67%</b>	<b>64,63%</b>	<b>13,08%</b>	<b>22,29%</b>	<b>22,02%</b>	<b>72,01%</b>	<b>5,97%</b>			

Source : Elaborer par l'auteur sur base des données collectées à la DGRLO et dans les rapports annuels de la BCC de 2016 à 2025

Ce tableau renseigne que, l'impôt sur le revenu locatif affiche un taux moyen de réalisation de 73,30%. Une performance relativement élevée par rapport à d'autres impôts mobilisés à la DGRLO dans la Ville de Mwene-Ditu, par rapport aux objectifs budgétaires fixés, cet impôt se rapproche de la réalité. Il sied de constater que c'est en 2022 que la situation s'est plus améliorée avec un taux de réalisation de 214,82% avant de rechuter en 2025. Ce fort taux de réalisation s'expliquerait par le fait que, l'IRL est perçu sur le loyer ce qui renvoi à un contrat forcé où les revenus locatifs des opérateurs économiques et des fonctionnaires sont facilement ciblé par l'administration fiscale. L'administration fiscale réussit mieux à taxer le revenu (le flux).

Selon les prévisions moyennes pour cette période d'études, l'impôt foncier représente une grosse part prévisionnelle soit 65,88% face à une réalisation moyenne de 27,40%. L'année 2024 s'est démarquée avec un taux de réalisation exceptionnel de 135,66%. Cet impôt présente la difficulté de mobilisation du fait que, la plus part de propriétaires de parcelles semble ignorer l'autorité de l'Etat dans le paiement et la plus part des contribuables serait protégés par les titres coutumiers, et aussi, parfois la difficulté d'évaluer un bien immobile. Ayant un taux moyen de réalisation supérieur par rapport à l'impôt foncier, l'impôt sur le Véhicule vient après l'impôt sur le revenu locatif avec un taux de réalisation de 43,24%. Ce taux peut être justifié par la possibilité d'organiser facilement le bouclage sur les actifs mobiles et visibles dans l'espace publique et aussi la saisie immédiate de l'engin peut créer la peur et contraindre une partie des usagers à la conformité fiscale. C'est en 2024 qu'il s'observe une tendance haussière généralisée pour ces trois impôts : IRL (96,77%), IF (135,66%) et l'ISV (97,29%).

Dans l'ensemble pour la période d'étude à la DGRLO/Antenne de Mwene-Ditu., en moyenne l'impôt qui touche sur le revenu (IRL) est plus réalisé soit 73,30% que d'autres impôts (ISV : 43,24% et IF : 27,40%). Malgré que dans les prévisions moyennes annuelles pour cette période toute l'attention était sur l'IF (286344,09 USD). Cette forte performance de l'IRL est expliquée par le faite que cet impôt cible des revenus visibles et saisissables tandis que l'IF est faiblement performant suite à une faible adhésion et manque de cadastre numérique.

#### 4. Discussion des Résultats et Conclusion

##### 4.1. Validation et interprétation des principaux résultats

Les résultats empiriques obtenus mettent en évidence l'existence d'une **contre-performance structurelle dans la mobilisation des recettes fiscales locales** au sein de la Direction Générale des Recettes de Lomami (DGRLO), antenne de Mwene-Ditu, sur la période 2016–2025. Cette contre-performance se traduit principalement par des **écarts persistants et significatifs entre les assignations budgétaires et les recettes effectivement mobilisées**.

En effet, le taux moyen de réalisation des recettes fiscales, estimé à **42,79 %**, indique que, sur l'ensemble de la période, l'administration fiscale n'a pas été en mesure d'atteindre la moitié des objectifs budgétaires fixés. Ce niveau de performance, largement inférieur aux standards généralement admis en matière de gestion des finances publiques, traduit une **inadéquation entre les prévisions budgétaires et les capacités réelles de mobilisation fiscale**.

Toutefois, une analyse dynamique révèle une **amélioration relative de la performance à partir de 2021**, avec des taux de réalisation dépassant ponctuellement 70 %, voire 100 % en 2024. Cette évolution suggère l'existence de **facteurs d'ajustement institutionnels ou conjoncturels**, susceptibles d'avoir temporairement renforcé la performance de la collecte fiscale.

Par ailleurs, dans l'ensemble pour la période d'étude à la DGRLO/Antenne de Mwene-Ditu., en moyenne l'impôt qui touche sur le revenu (IRL) est plus réalisé soit 73,30% que d'autres impôts (ISV : 43,24% et IF : 27,40%). Malgré que dans les prévisions moyennes annuelles pour cette période toute l'attention était sur l'IF (286344,09 USD). Ces disparités traduisent des **niveaux différenciés de performance fiscale selon la nature de l'assiette et les modalités de recouvrement**.

Enfin, les écarts moyens observés, particulièrement élevés pour l'IF et l'ISV confirment l'existence d'un **décalage structurel entre les ambitions budgétaires et la réalité économique locale**, caractérisée par une forte informalité et une faible traçabilité des bases imposables.

##### 4.2. Confrontation des résultats à la littérature empirique et théorique

Les résultats obtenus s'inscrivent largement dans la continuité des travaux empiriques consacrés à la mobilisation des recettes fiscales dans les pays en développement, et plus particulièrement en Afrique subsaharienne.

L'observation de la contre-performance structurelle à l'Antenne de la DGRLO/Mwene-Ditu, présente un taux moyen de réalisation de 42,79%, ce faible taux soulève des questions critiques sur la manière de la mobilisation des recettes fiscales dans le contexte de la décentralisation.

La meilleure compréhension s'articule autour de trois axes dans la discussion :

###### a) **Etudes liées à la Capacité fiscale : Entre contrat de performance et réalité administrative.**

Cette étude renseigne un écart budgétaire persistant, le travail de Bird, (2010) confirme cette thèse, selon cet auteur, la contre-performance de la mobilisation des recettes fiscales les pays en transition ne provient d'un manque de matière imposable, mais plutôt d'une incapacité administrative à la collecte. Alors que pour Bouvier, M et al, (2022), les assignations budgétaires sont définies comme un contrat de performance.

La forte performance de l'impôt sur le revenu locatif (IRL) à 73,30% valide les recherches de (Fjeldstad O. H. et al, 2017 ) et (Mufundji Tshinat Karl Clément, 2015). Les travaux de ces auteurs mettent en lumière que l'administration fiscale réussit mieux lorsqu'elle cible des bases visibles et des flux (loyers et véhicules) plutôt que

les patrimoines fonciers, ayant un faible taux de réalisation de 27,40%. Ce qui amène à suggérer que l'inefficacité n'est pas totale, mais plutôt sélective.

#### b) Etudes de terrain sur l'informalité économique et la concurrence de la fiscalité religieuse

La Ville de Mwene-Ditu est marquée par l'économie informelle, cette dernière fragilise structurellement l'atteinte des assignations budgétaires, Joshi, A. Prichard, W., & Heady, C. (2014). Cependant, les études de Kazadi Matanda (2023a, 2023b) identifient comme concurrence fiscale, le fait auquel les ménages consacrent 24,3% de leurs revenus aux Eglise face à 2,88% seulement pour l'Etat.

L'inefficacité de la DGRLO n'est pas seulement technique, mais elle est aussi sociologique : l'Etat n'arrive pas à substituer sa légitimité à celle des Eglise pour avoir le consentement à l'impôt.

#### c) Gouvernance et défis de la décentralisation

La surestimation des prévisions est manifestée par les conflits de compétences et la corruption évoqués par Bakandjeja (2020) et Ghura (1998). Pour optimiser les assignations budgétaires, la Banque Mondiale, (2022), suggère de transformer l'outil budgétaire en un simple exercice formel plutôt qu'en un instrument de pilotage.

Selon l'étude de Mabi Mulumba (2009), la décentralisation en RDC a semblé transférer les charges et non les capacités de mobilisation réelles de ressources.

### 4.3. Explication théorique des résultats : une lecture en termes de contre-performance fiscale

Les résultats empiriques peuvent être interprétés à la lumière de plusieurs cadres théoriques, permettant de mieux comprendre les mécanismes sous-jacents à l'inefficience observée.

Premièrement, la théorie de la **capacité fiscale** (fiscal capacity) suggère que le niveau de recettes mobilisées dépend de la capacité de l'État à identifier, évaluer et taxer efficacement les bases imposables. Dans le contexte de Mwene-Ditu, les écarts importants entre assignations et réalisations traduisent une **capacité fiscale limitée**, caractérisée par une insuffisance des outils de recensement, un manque de données fiables et une faible couverture du tissu économique.

Deuxièmement, la théorie du **consentement à l'impôt** met en évidence le rôle de la légitimité de l'État et de la perception de l'équité fiscale dans le comportement des contribuables. La résistance observée dans le paiement de l'impôt foncier peut ainsi être interprétée comme une manifestation d'un **déficit de confiance entre les contribuables et l'administration fiscale**, aggravé par la coexistence de normes formelles (fiscales) et informelles (coutumières).

Troisièmement, l'approche en termes de **problème principal-agent** permet d'expliquer les inefficacités liées à la gouvernance fiscale. Dans ce cadre, l'administration fiscale (agent) est censée agir dans l'intérêt de l'État (principal), mais peut être confrontée à des incitations inadéquates, à un manque de contrôle ou à des comportements opportunistes, conduisant à des phénomènes de **coulage des recettes et de sous-performance administrative**.

Enfin, la théorie de la **décentralisation fiscale** souligne que le transfert de compétences fiscales aux entités locales n'entraîne pas automatiquement une amélioration de la mobilisation des recettes. En l'absence de capacités institutionnelles suffisantes, la décentralisation peut au contraire accentuer la contre-performance, comme le montre le cas de la DGRLO, où les assignations budgétaires semblent souvent déconnectées des réalités économiques locales.

#### 4.4. Apports scientifiques et implications de l'étude

La présente étude apporte plusieurs contributions importantes à la littérature sur la fiscalité dans les pays en développement.

Sur le plan empirique, elle fournit une **analyse longitudinale originale** de la performance fiscale au niveau local en République Démocratique du Congo, un champ encore peu exploré dans la littérature. En mettant en évidence l'ampleur et la persistance des écarts budgétaires, elle contribue à documenter les **défis spécifiques de la mobilisation fiscale dans les contextes de décentralisation**.

Sur le plan analytique, l'étude propose une **lecture intégrée de l'inefficience fiscale**, combinant des dimensions quantitatives (écarts, taux de réalisation) et qualitatives (facteurs institutionnels, comportement des contribuables). Elle met ainsi en évidence la nécessité d'aller au-delà des approches purement descriptives pour intégrer des analyses explicatives plus approfondies.

Sur le plan méthodologique, l'utilisation d'indicateurs simples mais pertinents (écarts, taux d'efficacité, taux de croissance) permet de construire un **outil d'évaluation opérationnel de la performance fiscale locale**, susceptible d'être répliqué dans d'autres contextes.

Enfin, sur le plan des politiques publiques, L'étude suggère à la DGRLO la numérisation de ses procédures à travers des bases de données intégrées pour garantir la traçabilité. Pour restaurer la confiance, la DGRLO est exigé de renforcer la sensibilisation sur le civisme fiscale et le cadastre numérique est très important pour cette régie provinciale afin d'identifier et taxer efficacement le patrimoine immobilier sous exploité.

En outre, l'amélioration du civisme fiscal apparaît comme un levier essentiel pour réduire les écarts observés, ce qui suppose le développement de stratégies de communication et de sensibilisation adaptées aux réalités locales. Enfin, la modernisation des systèmes d'information fiscale (digitalisation fiscale), notamment à travers la mise en place de bases de données intégrées et de cadastres numériques, constitue une condition indispensable pour améliorer l'efficacité de la mobilisation des recettes fiscales.

En définitive, les résultats de cette étude confirment que les écarts entre assignations budgétaires et recettes fiscales mobilisées constituent un indicateur pertinent de la contre-performance fiscale locale en contexte de décentralisation. L'analyse du cas de la DGRLO, antenne de Mwene-Ditu, met en évidence des insuffisances structurelles et conjoncturelles qui limitent la capacité de l'administration fiscale à atteindre ses objectifs.

Ces constats appellent à une réforme en profondeur des mécanismes de mobilisation des recettes, fondée sur une meilleure articulation entre prévisions budgétaires, capacités institutionnelles et réalités économiques locales. Comme limite de cet article, il a fait exclusivement l'usage des données secondaires provenant que l'antenne DGRLO de Mwene-Ditu, ce qui peut restreindre la généralisation des conclusions à l'ensemble de la Province de Lomami.

#### **Bibliographique**

Avom, D. (2011). Les politiques fiscales en Afrique Centrale : une Analyse empirique. 32(3), pp. 239-253.

Bakandja G. (2020). *Les finances publiques en République Démocratique du Congo : La longue croise pour une gouvernance financière débarrassée des démons de la corruption et du détournement des deniers publics*. Bruxelles: Bruylant.

Banque M. (2022). *Mobilisation des recettes et gouvernance locale en RDC : Rapport analyse sectorielle*. Washington, DC: World Bank Group.

- Bird R. M., e. a. (2008). *Tax effort in developing countries and high income countries : The impact of corruption, voice and accountability*, 38(1), pp. 41-71.
- Bird R., M. e. (2010). *tax effort in developing countries and high income countries: The impact of corruption, voice and accountability*. 38(1), pp. 41-71.
- Bouvier, M. e. (2022). *Finances publiques* (éd. (21e éd.)). Paris, France.: LGDJ/Extensio.
- Chambas G. (2005). . *Afrique au sud du Sahara : mobiliser des ressources fiscales pour le développement*. Paris, France: Economica.
- CNDH-RDC. (2018). *Rapport sur l'enclavement de la région du Grand Kasai et son impact sur l'assiette fiscale*. Kinshasa: Commission Nationale des Droits de l'Homme.
- DGRLO Antenne de Mwene-Ditu. (2025). *Rapports annuels de collecte des recettes fiscales : Statistiques de l'IF, de l'IRL et ISV*. Mwene-Ditu: DGRLO.
- Fjeldstad O. H. et al. (2017 ). *Taxing the urban boom: Property taxation in Africa*. Récupéré sur <https://www.cmi.no/publications/6190-taxing-the-urban-boom-property-taxation-in-africa>
- Ghura D. (1998). *Tax revenue in sub-Saharan africa : Effects of Economic Policies and corruption*, 135(98).
- Joshi A. et al. (2014). *Taxing the informal Economy : The current state of Knowledge and agendas for future research*, 50(10), pp. 1325-1347.
- Kazadi Matanda. (2023b). *Analyse économique et fiscale des dîmes et des offrandes versées par les ménages à faible revenus de Mwene-Ditu et ses environs en RD Congo*(2), pp. 211-236.
- Kazadi Matanda, A. (2023a). *Economie de la débrouille et conditions de vie des populations en milieux urbano-ruraux: cas de la Ville de Mwene-Ditu et ses environs*. 4(11).
- Mabi Mulumba, E. (2009). *Décentralisation et problématique de la fiscalité*. (432), pp. 126-134.
- Mairie de Mwene-Ditu. (2024). *Rapport annuel sur la situation économique et ferroviaire de la ville*. Mwene-Ditu: Mairie de Mwene-Ditu.
- mars, O.-l. n. (2018,). *Fixant la nomenclature des impôts, droits, taxes et redevances de la Province et de l'Entité Territoriale Décentralisée*. Kinshasa, RDC: journal Officiel de la République Démocratique du Congo.
- Moore, M. e. (2018). *Taxing Africa : Coercion, Reforme and development* . London: Zed Books.
- Mufundji Tshinat Karl Clément. (2015). *Le système d'imposition des revenus en République Démocratique du Cogo : L'état de lieu, enjeux et perspectives d'avenir*(2), pp. 374-395.
- Nyindu Assani Muibu A. (2021). *Recettes fiscales et non fiscales face au développement socio-économique de la Province de Lomami : Cas de la Direction Générale des recettes de Lomami (DGRLO)* , 9 (12), pp. 1083-1105. Récupéré sur <https://www.globalscientificjournal.com/>
- OCDE/CUA/ATAF. (2024). *Statistiques des recettes publiques en Afrique 2024 : La facilitation et la confiance comme moteurs de la conformité fiscale volontaire dans certaines administrations fiscales*. Paris, France: l'OCDE.